

Réf: Dossier N° : 55253

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « GLORY WINNER »****Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA FAYA, EN FACE DU
SUPER MARCHÉ KING CASH, 18 BP 976 ABIDJAN 18**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GLORY WINNER » .

Objet: Commerce , prestation de services divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA FAYA, EN FACE DU
SUPER MARCHÉ KING CASH, 18 BP 976 ABIDJAN 18**

GERANT: Madame ABOUSSOU OZOUA PASCALE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26542 du 09/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23907 du 09/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

